

La pourriture de Barbier compare un soignant refusant le vaccin à un soldat refusant les armes

écrit par Christine Tasin | 27 septembre 2021



Story 7 : 20 000 soignants en moins à cause du vaccin obligatoire ? - 24/09

D'après les dernières remontées, les suspensions représentent 0.9% des effectifs : ce taux provient d'un échantillon non exhaustif

DGOS
Ministère de la santé



CHRISTOPHE BARBIER Éditorialiste politique BFM TV

STORY
3

VACCIN OBLIGATOIRE: 20000 SOIGNANTS EN MOINS ?

Story 7 : 20 000 soignants en moins à cause du vaccin obligatoire ? - 24/09

Les salauds ça ose tout c'est à ça qu'on les reconnaît...

Cela se passe, évidemment, sur BFM, où des journalistes qu'on sent quand même de plus en plus embêtés par les mensonges qu'ils sont obligés de raconter invitent pendant des longues heures la "personnalité" macron-collabo la plus à même de donner sa caution à la dictature sanitaire et donc à rassurer un peuple de plus en plus inquiet... On le serait à moins.

L'émission commence donc par l'interview de l'avocate d'un couple de soignants, suspendus puisque non vaccinés, pour lesquels elle fait un recours en justice.

https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/story-7-20-000-soignants-en-moins-a-cause-du-vaccin-obligatoire-24-09_VN-202109240471.html

Il semble que la décision des juges était attendue vendredi ou aujourd'hui. Décision très attendue, des fois que...

Suspendus le 15 septembre pour défaut de vaccination, deux salariés de l'hôpital

Loewel à Munster ont engagé une procédure d'urgence devant le tribunal administratif de Strasbourg. La décision, attendue ce week-end, fera jurisprudence en Alsace.

De nombreux soignants touchés par l'obligation vaccinale avaient annoncé [vouloir se défendre en justice](#). Une première affaire a été jugée ce jeudi selon la procédure d'urgence du référé par le tribunal administratif de Strasbourg, saisi par deux salariés de l'hôpital Loewel à Munster. Il s'agit d'un aide-soignant et de son épouse, tous deux suspendus sans traitement depuis le 15 septembre, car ils refusaient de se mettre en conformité avec l'obligation vaccinale dite des soignants, mais en réalité étendue à tous les salariés des établissements de santé.

La décision est attendue ce vendredi ou lundi matin. Elle devrait faire jurisprudence, à tout le moins en Alsace-Moselle où il s'agit d'une première.

Représenté par M e Martin-Keusch-Luttenauer, du barreau de Mulhouse, le couple...

Suite réservée aux abonnés

<https://www.dna.fr/faits-divers-justice/2021/09/24/soignants-suspendus-a-munster-une-decision-de-justice-tres-attendue>

On ne se fait pas trop d'illusions, un soignant du CHU de Tours qui avait lui aussi fait un recours en justice vient. de se faire jeter ...

https://www.larep.fr/orleans-45000/actualites/la-justice-orleanaise-rejette-le-recours-de-l-infirmier-non-vaccine-et-suspendu-par-le-chu-de-tours_14017938/

.

Forcément, le rouleau compresseur du gouvernement, des medias, des politiques... collabos est tel qu'il est difficile pour des juges de rester droit dans leurs bottes. Enfin je l'imagine. Il y a aussi, chez les juges comme partout, des gens qui visent une promotion, une mutation...

.

Néanmoins, il faut continuer à passer le rouleau compresseur pour empêcher tout doute, toute remise en cause de la

politique vaccinale qui aurait des conséquences politiques incalculables -et je ne parle pas de la santé publique, en piteux état si on considère le nombre de vaccinés-.

Alors, les Lacombe, Marty et autres Barbier écument les plateaux pour enfumer le bon peuple de France, illettré comme chacun sait. Un Barbier paraît et hop ! *Que la lumière soit...* même si ce collabo dit des mensonges éhontés (même saint-Véran dit le contraire) sans que les journalistes présents ne le reprennent !!!

En une minute 30, l'ex- patron de l'Express, Christophe Barbier, devenu chroniqueur chez BFM... réussit à dire 5 énormités et les journalistes ne mouftent pas !

- "Quand on est agent de la fonction publique on ne s'appartient plus complètement".

Ah bon ! On n'a plus de vie privée, plus de vie de famille, plus le droit à l'intégrité de son corps ?

Magnifique, je ne savais pas, quand j'ai passé les concours de l'Education nationale, que cela m'engageait à accepter de n'importe quel gouvernant n'importe quel ordre, n'importe quelle atteinte à mon éthique...et même à mon corps !

Le triste sire Barbier confond allègrement l'Etat et les politiques félons qui, au coup par coup, trahissent le dit Etat et voudraient faire de toi des collabos... Barbier, pendant la seconde guerre mondiale, nous aurait sans doute dit que les policiers qui prévenaient les juifs qu'ils allaient être embarqués le lendemain matin ne respectaient pas leurs engagements d'obéissance à l'Etat et auraient dû être fusillés !

- "Que dirait-on d'un soldat qui refuse d'utiliser des armes ?"

(Il me semble que c'est arrivé, il n'y a pas si longtemps, que des militaires musulmans, en Afghanistan, refusent de tirer sur d'autres musulmans, je ne me souviens pas d'avoir entendu

Barbier les dénoncer). Quel rapport, Barbier ? On pourrait comparer un infirmier refusant de faire des piqûres ou des soins à un soldat refusant de prendre les armes. Certes... mais aucun rapport avec un infirmier refusant de se faire piquer avec une thérapie génique, un "vaccin" expérimental, lui, personne existant en-dehors de l'hôpital, avec le droit à une vie privée, à des décisions privées... à la libre disposition de son corps.

- "Certes un agent de la fonction publique peut exercer son droit de retrait quand il existe un risque sur lui. Ce n'est d'évidence pas le cas avec ce vaccin puisqu'on a maintenant plusieurs centaines de millions de gens vaccinés à travers la planète sans catastrophe à court terme." Le saligaud parle de quantités de vaccinés et se garde bien de parler du temps, essentiel pour les nouveaux médicaments et encore plus pour les vaccins. Avant le Covid il fallait 8 à 10 ans pour mettre au point un vaccin, là ils en fabriquent un d'un nouveau genre qui plus est, en quelques mois, moins de 8 mois et alors qu'on est encore en phase expérimentale, Barbier, ne voulant pas savoir le nombre énorme de morts et d'effets indésirables se garde même d'en évoquer la possible existence et fait du Véran : *des millions de gens sont vaccinés, donc c'est que tout va bien. Parlez-en aux parents des morts du vaccin, parlez-en à ceux qui ne peuvent plus pratiquer leurs activités sportives ni participer aux JO de Tokyo après vaccination... Des ordures !*

- La meilleure : *"celui qui refuse de se faire vacciner est donc, s'il attrape la maladie, plus contagieux qu'un vacciné, il met en danger les patients qu'il approche, il trahit le serment d'Hippocrate"*. Faux, archi-faux. **Même Véran le dit, le vaccin n'empêche ni la contamination, ni la transmission.** Et pas un des journalistes présents qui le lui rappelle !!!! Quant au serment d'Hippocrate... on sait que les vaccinés exhalent le virus et aident à créer de nouveaux variants. Il disait quoi, l'autre ? *Primum non nocere*. Barbier n'est pas médecin mais il se permet de donner des leçons à des gens qui

usent leur vie à soigner, à guérir, à accomplir, à leur corps défendant, le serment d'Hippocrate, alors que Vérant et ses partisans comme Barbier ont interdit de soigner les malades du covid en interdisant l'hydroxychloroquine. Assassins donneurs de leçons

-“La liberté ne peut pas être invoquée dans ce cas-là, on est dans le devoir”. Le devoir d'obéir aux responsables de dizaines de milliers de morts parce qu'on a interdit de les soigner, parce qu'on les a achevés au Rivotril ? Le devoir d'intoxiquer avec une thérapie génique les ados de 12 à 18 ans qui ne risquent rien et ne font courir de risque à personne puisque les plus fragiles, les plus âgés, les seuls risquant de faire des formes graves sont vaccinés ???? Barbier menteur et complice du dictateur Macron, tai-toi !

[//resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2021/09/barbiermp4-copie.mp4](https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2021/09/barbiermp4-copie.mp4)